



# Registre d'état-civil

Armentières-Isles

1776

1776  
Premier feuillet.



**L**E présent Registre, contenant ~~quatre~~ feuillets,  
cotés & paraphés par premier & dernier, par Nous Marie-  
Louis-François MARQUELET, Chevalier, Seigneur de la Noue,  
Conseiller du Roi, Président & Lieutenant-Général aux  
Bailliage & Siége-Présidial de Meaux, pour servir avec celui  
par Nous aussi coté cejord'hui, à enregistrer les Actes de  
Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse d' ~~l'Isle~~  
~~les Mellois~~ pendant l'Année mil sept cent  
soixante-~~seize~~ & six semaines au plus tard après  
l'expiration de ladite Année, être l'un des deux Registres, signé  
conformément à la Déclaration du Roi du 9 Avril 1736, &  
certifié véritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté  
ou envoyé sûrement au Greffe dudit Bailliage; sous peine contre  
ledit Sieur Curé de dix livres d'aumône, & de saisie de son  
temporel; & contre les Marguilliers, de dix livres d'amende:  
le tout suivant ladite Déclaration & les anciennes Ordonnances.  
Fait à Meaux, en notre Hôtel, le ~~trente un~~ Décembre  
mil sept cent soixante-~~quinze~~.

*MARQUELET*  
M. le Curé est prié de faire le relevé de son Registre, ainsi qu'il est marqué ci-dessous.

Baptêmes de Garçons.	Mariages.	Morts d'Hommes.
Baptêmes de Filles.		Morts de Femmes.

l'an Mil Sept cent soixante seize; le vingt deux  
d'ouï d' été i[n]humé dans le cimetière de cette  
église par moi curé j'oussigne pierre Noël  
Laudet fils de Jean Laudet M[arquis] de la Connée  
de Lisabette Madelaine Combe ses pere et mere  
en presence de françois quinzard pere Mourier  
et de Madelaine Bonamy sa Mourice le premier  
a signé

françois quinzard. Baudry Cure

Le baptême de Louis Audier au Roi du 9 Avril 1736  
complument à la Déposition du Roi du 9 Avril 1736  
estatut royal au Roi du 9 Avril 1736  
au coulage l'ensemble au Génie du Roi de la ville de Paris  
Louis Simon Chirat de dix livres d'annuité, & de dix livres d'annuité  
l'ensemble; ces sommes les Meubles, de dix livres d'annuité:  
le tout payant l'ensemble Déposition à ses successeurs Ordinaires  
Décessaire

Fait à Meaux en notre Hôtel le

vint sept cette journae

mil sept cent soixante

par moi curé soussigné, marie louise denise florentine  
fille de nicolas hubert canaple et de marie  
françoise de linge ses pere et mère. le pere de signe  
nicolas hubert canaple Baudry Cure

l'an mil sept cent soixante seize, le premier janvier  
a été baptisé par moi curé soussigné marie,  
génévieve denise, fille de louis solay, et de louise mervy ses pere  
et mère en présence de denis poudrier, et de  
marie louise lamy res parain et marraine qui  
ont signé. Denis Lourdes

Marie Louise antoinette Dally. Baudry  
Cure

l'an mil sept cent soixante seize le ~~et~~ quatre, deformes  
jean louis vitry, âgé de huit ans et un mois, fils de jean vitry  
et d'angelique dolé de cette paroisse, décédé le même jour a été  
inhumé dans le cimetière de cette paroisse, par moy vicaire  
soussigné en présence de jean vitry, nicolas jacquin, louis dolé  
qui ont signé devant nous,

Jean vitry Louis Dolé Jaque Carre Vicaire

l'an mil sept cent soixante seize le trois mars a été baptisé par  
moy vicaire soussigné un garçon né aujourd'hui du legitime  
mariage de françois sebastien et de marie elie de marie louise  
ménestrier de cette paroisse et a été nommé denis port, le  
garçon denis françois reny de cette paroisse la marraine marie  
françoise denys le prénom de cette paroisse le pere absent les  
garçon et la marraine ont signé devant nous, jean vitry,  
Denis françois reny et denis le pere

Goulet Carre Vicaire

l'an mil Sept cent soixante seize le quatre Mars anno vigilie  
Goujet age de six semaines fille de nicolas Goujet et de  
jeanne gabrielle Margueritte Prinquet son épouse est de vivre  
traiteur de seurant quai de Brie a la fleur de lys paroisse est  
germain auxerrois de Paris a été inhumé dans le cimetière des  
les milles successale d'annemasse, par moy vicaire soussigné  
decédé le trois mars chez Marie Jeanne tenuer épouse de justin  
Pagnat Bourg de cette paroisse qui ont assister à enterrrement  
et qui ont déclaré ne savoir signe de ce interroge

Goulet Carre Vicaire

l'an mil Sept cent soixante seize le diez mars, Denis Clerc fils de  
francois sebastien et de marie louise marie louise ménestrier de  
cette paroisse, décédé le neuf mars, a été inhumé dans le cimetière  
de cette paroisse par moy vicaire soussigné en présence de denis  
bonnac et françois sebastien qui ont signé devant nous

François sebastien Goulet Carre Vicaire

l'an mil Sept cent soixante seize le dix et mars a été baptisé  
par moy vicaire soussigné une fille née du même jour du legitime  
mariage de Charles Bric et de Margueritte mervy la femme de este  
garçon, et a été nommée marie louise françoise florentine le garçon  
francois fait le prénom de cette paroisse, la marraine marie louise reny  
de la ménestrier, le pere absent le garçon et la marraine ont signé  
devant nous,

François Bric le prénom marie louise reny  
Francois Goulet Carre Vicaire

Par mil sept cent soixante seize, le vingt sept  
mars, a ete inhumé dans le cimetière de cette  
église par moi curé soussigné, jean baptiste  
bonvais, fils de julien caprais bonvais, et de  
marie jeanne ferrière ses pere et mere, en presence  
de sa mere, et de jean kerre. le dernier  
a signé. hervé

Baudry Cure

On mil sept cent soixante seize le dixiemes d'avril  
a ete baptisé par moy vicaire soussigné, un fils né d'hier  
du legitime mariage de jean louis Bonauy et de marie  
louis Bourgeoise. La femme de cette paroisse, et a ete  
nommé françois louis le parain françois austere de la  
paroisse d'étancourt, la marraine magdalene Bonauy de la  
paroisse de Mary qui ont declas ne s'assotis signé,  
De ce interpellé,

Carré Vicaire

Par mil sept cent soixante seize, le treize avrile  
a eto' inhumé dans le cimetière de cette église  
par moi curé soussigné françois vilcoq fils d'augustin  
vilcoq, et marie entrinel, ses pere et mere de la paroisse de st nicolas  
de medard, en presence de françois sebastien son  
nourrisson qui a signé.

François Castier

Baudry Cure

l'an mil sept cent soixante seize, le vingt sept  
mars, a été inhumé dans le cimetière de cette  
église par moi curé sousigné, Jean Baptiste  
Bouvois, fils de Jean Baptiste Bouvois, et de  
Marie Jeanne Terrière son père et mère, en présence  
de sa mère, et de Jean Kervel. le Dernier  
a signé. *Jean*

*Baudry Curé*

l'an mil sept cent soixante seize le dixième jour d'avril  
a été baptisé par moy Vicaire sousigné, my fils né d'hier  
du légitime mariage de Jean Louis Bouvois et de Marie  
Louis Bourgeoise sa femme de cette paroisse et a été  
nommé François Louis le parain François Justeau de la  
paroisse d'Anteuil la marraine Margelaine Bouvois de la  
paroisse de Marly qui ont déclaré ne pas être signés  
de la mort des parents.

*Carré Vicaire*

l'an mil sept cent soixante seize, le treize avril  
a été inhumé dans le cimetière de cette église  
par moi curé sousigné François Vilcoq fils d'Augustin  
Vilcoq, et marié entrinel, son père et mère de la paroisse de St Nicolas  
de Meaux, en présence de François Sébastien son  
nourrisson qui a signé.

*François Castelnau*

*Baudry Curé*

1776.



Premier feuillet.

LE présent Registre, contenant deux feuillets,  
cotés & paraphés par premier & dernier, par Nous Marie-  
Louis-François MARQUELET, Chevalier, Seigneur de la Noue,  
Conseiller du Roi, Président & Lieutenant Général aux  
Bailliage & Siège-Présidial de Meaux, pour servir avec celui  
par Nous aussi coté cejourd'hui, à enregistrer les Actes de  
Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse d'Elle  
lequel sera — pendant l'Année mil sept cent  
soixante-seize — & six semaines au plus tard après  
l'expiration de ladite Année, être l'un des deux Registres, signé  
conformément à la Déclaration du Roi du 9 Avril 1736, &  
certifié véritable par le Sieur Curé de ladite Paroisse, apporté  
ou envoyé sûrement au Greffe dudit Bailliage; sous peine contre  
ledit Sieur Curé de dix livres d'aumône, & de saisie de son  
temporel; & contre les Marguilliers, de dix livres d'amende:  
le tout suivant ladite Déclaration & les anciennes Ordonnances.  
Fait à Meaux, en notre Hôtel, le Vingt-sept Décembre  
mil sept cent soixante-seize. *J. P. Marquet*

*Marguillier*

M. le Curé est prié de faire le relevé de son Registre, ainsi qu'il est marqué ci-dessous.

Baptêmes de Garçons.	Mariages.	Morts d'Hommes.
Baptêmes de Filles.		Morts de Femmes.

zadie  
MM

L'an mil sept cent soixante seise, le  
six octobre, a été inhumée dans le  
cimetière de cette église par moi curé  
sous signé, Louise Jeanne Julie Barre,  
fille de Pierre Barre, et de Marie  
Jeanne Julie Cornillier ses pere et mere  
en presence de Thérèse Pinson sa nounce  
et de Nicolas Cornet qui ont déclaré ne  
savoir signer de ce interpellé Louis Barre  
qui a signé.

Baudry C.

L'an Mil Sept cent Soixante et Seize le six Novembre a été baptisé  
moi curé sous signé François, vicar fils de Justine Capucine Baudry et de  
Marie Jeanne L'Haridon, ses pere et mere de cette Paroisse le Paroissien François  
Bougeon qui a déclaré Savoir signer la maternité Celine Cousin qui a  
déclaré ne Savoir Signer de ce Interpelé François Bougeon  
Baudry Curé

L'an mil sept cent soixante seise, le doulze  
novembre, apres la publication des bans du fut  
mariage, entre Nicolas Cornet, fils majeur de Nicolas  
Cornet, et de Magdeleine La Forge, ses pere et me  
de cette succursale, et Marguerite Joli fille me  
de Jean Joli, et l'angelique Godefroy ses per  
et mere de la paroisse de triport, faite en  
trois dimanches, les dimanches Vingt, vingt un

vingt deux apres la pentecôte, les fiançailles  
célébrées l'ané du même mois, où la Lettre de  
mariage, ont été marier par moi curé Nicolas  
Cornet qui étoit accompagné de son pere Nicolas  
Cornet, de son cousin Jaque La Forge qui ont  
signé, et Marguerite Joli, accompagnée de sa  
mere, Angelique Godefroy <sup>et de son pere</sup> la sœur  
~~et de son pere~~ Angelique Godefroy ~~et de son pere~~ la sœur  
Signé.  
Baudry Las Cornet

6AC QUA FORGE  
ANGELIQUE JOLI.

Baudry C.

L'an mil sept cent soixante seise, le huit decembre,  
a été inhumé dans le cimetière de cette église par moi  
curé sous signé, Nicolas le clerc, âgé de quatre vingt  
six ans, mari des sacrements en presence de  
François le clerc, Jaque le clerc, et Jean le clerc  
ses enfants qui ont signé.

Leffterie ~~Leffterie~~ Je suis le clerc  
faucion le clerc. Baudry  
Curé

L'an mil sept cent soixante seise, le neuf decembre, a été  
inhumé dans le cimetière de cette église par moi curé  
sous signé un enfant, qui a été ondoyé le même jour  
marie, dans lequel avec temoin, fils de Jean Vitry et d'Angelique  
Dolais ses pere et mere, en presence de son pere, et de dominique  
Arnout qui ont signé. Jean Vitry  
Baudry Curé

l'an mil sept cent soixante seize, le seize decembre  
a été inhumé dans le cimetière de cette église par  
moi curé soussigné marie la forge, femme de  
nicolas cornet âgé de soixante sept ans,<sup>mois</sup> munie des sacrements e  
présence de nicolas son épouse et de nicolas cornet  
son fils, et de jaque la forge son neveu quinze  
signé j. nicolas cornet la forge. Baudry  
Curé

l'an mil sept cent soixante seize, le neuf may a été  
inhumé dans le cimetière de cette église par moi  
curé soussigné françois louis bonamy, fils de jean  
louis bonamy, dde marie louise bourgeois ses pere et  
mere, en présence de sa mere, et de marie louise  
bonvain sa belle mere. la dernière a signé  
marie louise couillet.

Baudry Curé

l'an mil sept cent soixante seize, le trente un  
may, a été inhumé dans le cimetière de cette église  
par moi curé soussigné, etienne pierre nicolas  
mocquet, fils de louis etienne claude mocquet, et de  
marie noel etienne de lorme ses pere et mere de  
st nicolas de meaux, en présence de marie louise bourgeois  
sa nourrice, et de louis barle. le dernier Baudry Curé  
a signé. Louis Le Barle

l'an mil sept cent soixante ette, le quatre juillet a été  
inhumé dans le cimetière de cette église par moi curé  
soussigné marie jeanne faro, fille de françois claude  
faro, et de marie nicole igouin ses pere et mere, de  
la paroisse de st severin à paris en présence de marie  
montcarré sa nourrice, et de louis barle. le dernier  
a signé. Louis Le Barle

Baudry Curé

L'an mil sept cent vingt et une (1721) le treize juillet  
Baptisé par nous Pastre éconique Claude Martin né  
de la veille fils de Claude Martin et de Geneviève  
Brugot Le Parant Charles Le Long Le Marais  
Marié Catherine De Valois qui a déclaré ne faire  
Signe Le Perron a signé avec nous.

Charles Le Long

Baudry

L'an mil sept cent soixante seize, le trois aout a été  
inhumée dans le cimetière de cette église, par mon  
curé soussigné, Elizabeth Jourette fille de Pierre Jourette et  
de Marie Maillard, ses pere et mere en présence d'Augustin Borgnet,  
et de Marie Moncaré, sa nounce le premier  
a signé, Borgnet ~~et~~ Baudry Curé

L'an mil sept cent soixante seize le vingt et un  
aout a été Baptisé par mon curé soussigné  
marie, françoise, Denise fille de philippe Bonamy de  
d'angelique Barle ses pere et mere, en présence  
de françois Faron le preux et de Marie françoise  
Denise le preux qui ont signé.

François Faron le preux  
et Denise le preux  
Baudry Curé